



# **Palestine - Vote de la France concernant la demande d'adhésion à l'Unesco - Affaires étrangères**

31 octobre 2011

Le 21 septembre dernier, devant l'Assemblée générale des Nations unies, le Président de la République présentait la vision de la France pour avancer sur le chemin de la paix au Proche-Orient, pour avancer sur le chemin d'une solution au conflit israélo-palestinien.

S'agissant des Nations unies, le Président de la République avait proposé que l'on travaille à une résolution à l'Assemblée générale permettant à la Palestine de rehausser son statut au sein de l'ONU en devenant un État non-membre observateur. Nous continuons à penser qu'une telle résolution constituerait une avancée légitime vers la reconnaissance d'un État palestinien, sans créer, comme nous pouvons le craindre d'une démarche au Conseil de sécurité, une confrontation diplomatique majeure, qui conduirait à l'impasse.

Aujourd'hui la question qui était posée était de savoir si la communauté internationale répondait oui ou non à la demande d'adhésion de la Palestine à l'UNESCO. Certes nous aurions préféré que cette question fût posée après le traitement du sujet par l'Assemblée générale à New York. Mais à partir du moment, où elle l'est aujourd'hui, il nous faut prendre nos responsabilités et répondre sur le fond. Et sur le fond la France dit oui, la Palestine a le droit de devenir membre de l'UNESCO, cette organisation dont la vocation est d'œuvrer à la généralisation d'une culture de la paix au sein de la communauté internationale. Une telle adhésion entre pleinement dans la logique de la démarche à l'AGNU proposée par le Président de la République.

La France a toujours été, est aujourd'hui et restera demain dans le camp de la paix. Elle soutient les responsables palestiniens, au premier rang desquels le Président de l'Autorité palestinienne, dans leurs efforts pour l'édification d'un État palestinien vivant côte-à-côte, en paix et en sécurité avec l'État d'Israël. Le Président de la République l'a souligné, le 21 septembre, devant l'Assemblée générale des Nations unies : si quiconque à travers le monde menaçait l'existence d'Israël, la France serait immédiatement et totalement aux côtés d'Israël. Nous le disons et le répétons, c'est, avant tout, par le biais de négociations entre Israéliens et Palestiniens que l'objectif de deux États vivant en paix et en sécurité sera atteint. Nous appelons les deux parties à faire tous les compromis nécessaires pour que ces négociations puissent reprendre sans délai.

---

**Lire aussi :** <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/en...>

- Emplacement : [Vous êtes ici](#) : [Accueil](#) > [ARCHIVES](#) >

- Adresse de cet article :

<https://plateforme-palestine.org/Palestine-Vote-de-la-France-concernant-la-demande-d-adhesion-a-l-Unesco>